

## - Festival des Solidarités Sabres 2023 – AG 2024

### Partenariat Terre Active, ACL Sabres, Aux Arbres citoyens et Art Haute Lande

Coordonné par le CFSI , le festival **ALIMENTERRE** est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Le festival est organisé à Sabres comme suit :

À 19h30 : repas à prix libre

À 18h : projection du film « Partir à l'aventure »

À 20h30 : soirée jeux de société en famille (salle des Sabringots)

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Nous avons choisi le film « **Partir à l'aventure** » de Gabrielle Bichat, Christine Forestier, Lucie Hautbout, Colombine Proust / Les Champs au-delà des frontières ! / 2022 / 66' / Français *Migrations saisonnières, modèles agricoles, interdépendances* Côte d'Ivoire, Maroc, France

À la croisée de migrations transméditerranéennes, ce film réalisé par quatre étudiantes en agronomie, questionne les liens entre des parcours migratoires et nos systèmes de production agricole. Des questionnements ont guidé leurs pas à travers la Côte d'Ivoire, le Maroc et la France : partir de zone rurale, qu'est-ce que cela implique, signifie ? Quelles sont les conséquences ? Quelles organisations de la migration ? L'agriculture productiviste est-elle une opportunité de travail et économique pour des personnes migrantes ? Comment l'agriculture productiviste est-elle dépendante d'une main d'oeuvre migrante ? En pleine crise de l'accueil migratoire en Europe, le projet *Les champs au-delà des frontières !* a voulu donner la parole aux personnes en migration. Elles nous racontent leurs espoirs, leurs réalités et comment l'agriculture intervient dans leur parcours.

#### Bilan alimenterre 2023

23 personnes ont assisté à la projection du film le Samedi 18 Novembre 2023 à 18H au Cinéma l'Estrade, Sabres (Entrée libre pour un ciné-débat).

Satisfaction quant à ce film , très bien fait, porteur de beaucoup d'infos et d'humanité.

Satisfaction quant au débat, notamment du fait de l'invitation de Mélanie Martin, la responsable syndicale au Modef 40.

La recette "prix libre du repas" a été répartie entre les deux assos Terre Active et ACL (86€/2 = 43€ pour chaque asso).

## **Saisonniers agricoles étrangers : les nouveaux damnés de la terre par Laura Martin-Meyer**

Entretien réalisé dans le cadre de notre **partenariat avec la Chaîne Unesco Alimentations du Monde**, à l'occasion de son 12ème colloque annuel,

**C'est une réalité amère, d'ordinaire à l'ombre des regards, que quatre étudiantes, Lucie Hautbout, Christine Forestier, Colombine Proust et Gabrielle Bichat dévoilent à travers un documentaire tourné dans des exploitations agricoles ivoiriennes, marocaines et françaises : « Partir à l'aventure – Récits de parcours migratoires en contextes agricoles »<sup>[1]</sup>. Dans nos cultures du Sud de la France, les visages filmés, cachés ou à découverts, sont ceux de travailleurs étrangers arrivés là par le biais du détachement<sup>1</sup> ou de contrats conclus par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) avec le Maroc ou la Tunisie. Difficile de trouver des chiffres, tant le phénomène semble passer sous les radars. Voici pour ce que l'on sait : 8000 salariés OFII étaient employés comme saisonniers agricoles dans l'Hexagone en 2018<sup>2</sup>, tandis qu'ils étaient 4600 travailleurs détachés en 2021, avec un pic à 7000 pour les vendanges et la récolte des fruits<sup>3</sup>. Plongés dans un « espace-temps réduit à leur entreprise », ces derniers sont maintenus dans une grande précarité juridique.**

**C'est en tout cas ce qu'illustrent les travaux de Béatrice Mésini, géographe au sein de l'unité mixte de recherche TELEMMe de l'Université Aix-Marseille, chargée de recherche au CNRS sur les questions de migrations et de mobilités de travail dans l'agriculture. Ses terrains de recherche bordent la Méditerranée, depuis l'Espagne, en passant par la Tunisie, jusqu'aux Bouches-du-Rhône, où elle enquête sur les conditions de travail de ces salariés étrangers<sup>4</sup>. Éclairages dans cet entretien fleuve, qui commence par une saine mise en garde : « Pas question de jeter l'opprobre sur la profession entière ; à l'inverse de cas parfois dramatiques présentés ici, il y aussi des exploitants agricoles qui essaient de bien faire et qui traitent correctement leur main-d'œuvre ».**

**Dans vos travaux, vous soulignez la grande précarité juridique, sociale ou économique dans laquelle sont maintenus les travailleurs étrangers dans les cultures françaises. Qu'en est-il exactement de leurs droits ?**

**Béatrice Mésini** : Les législations européennes et nationales vont normalement dans le sens d'un renforcement de la protection des travailleurs étrangers, qui bénéficient d'un « noyau dur » de droits qui leur est favorable.

*Il en va tout autrement sur le terrain, où ceux-ci sont bien souvent foulés au pied, avec des heures supplémentaires non rémunérées ou des journées de travail de dix à douze heures dans les champs. Sans parler des atteintes à l'intégrité physique et psychique des travailleurs, dont les menaces, le chantage, l'extorsion ou les humiliations, qui sont légion. À cela s'ajoute un phénomène d'éclatement des droits des salariés, entre le pays d'origine et celui d'accueil.*